

(Traduction non officielle)

Annnonce du Bureau du Conseil de l'Investissement

No. Sor. 2/2561

La promotion de l'investissement dans l'industrie de défense nationale

Afin de promouvoir l'industrie de défense nationale de Thaïlande et agrandir les dénouements de sa recherche et développement vers le développement de technologies à double usage qui est pertinent pour le développement du pays en ce qui concerne la défense et aussi pour pouvoir appliquer dans d'autres développements industriels à long terme.

En vertu de l'article 16 paragraphe 2, l'article 18 et l'article 31 de la Loi sur la Promotion des Investissements, B.E. 2520 (1977), le Bureau du Conseil de l'Investissement juge utile pour amender en outre la Section 4 de l'Annexe de l'Annnonce du Bureau du Conseil de l'Investissement No. 2/2557 du 3 décembre 2014 sur des Principes et critères pour la promotion des investissements comme suit :

Section 4 : Produits métalliques, machines et matériels de transport

Activités	Conditions	Droits et avantages
4.20 Construction et/ou réparation de véhicules et systèmes d'armes pour la défense nationale 4.20.1 Chars, voitures blindées ou véhicules de combat 4.20.2 Véhicules auxiliaires au combat 4.20.3 Pièces spécifiques utilisées dans la construction et/ou réparation d'activités 4.20.1 et 4.20.2	- Doit être une construction et/ou réparation selon le besoin d'une agence de sécurité - Doit recevoir une norme industrielle ou militaire définie par le ministère de la Défense - En cas de réparation, cette réparation doit être une maintenance lourde ou une réparation nécessitant une technologie de pointe	A 2
4.21 Construction et/ou réparation de systèmes de véhicules télé-pilotés pour la défense nationale et les pièces utilisées dans la construction et/ou réparation 4.21.1 Systèmes de télé-pilotés de	- Doit être une construction et/ou réparation selon le besoin d'une agence de sécurité - Doit recevoir une norme industrielle ou militaire définie par le ministère de la Défense - En cas de réparation, cette réparation doit être une maintenance lourde ou une réparation	A 1

Activités	Conditions	Droits et avantages
<p>terre par exemple les véhicules télé-pilotés de terre, les robots pour l'opération militaire et robots miniature</p> <p>4.21.2 Systèmes de télé-pilotés de mer comme des véhicules nautiques de surface et des véhicules sous-marins sans équipage</p> <p>4.21.3 Systèmes d'aéronef sans pilote comme les aéronefs sans pilote à voilure fixe, les aéronefs sans pilote à voilure basculante et les aéronefs sans pilote a voilure mixte fixe/tournante</p> <p>4.21.4 Pièces utilisées dans la construction ou réparation d'activités 4.21.1 - 4.21.3 comme les châssis, les poignets du robot, les manettes, les systèmes de communication, les systèmes de camera, les systèmes informatisés, les systèmes électriques et les batteries</p>	<p>nécessitant une technologie de pointe</p>	
<p>4.22 Construction et/ou réparation d'armes et des matériels didactiques pour l'entraînement militaire et des pièces</p> <p>4.22.1 Construction et/ou réparation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Doit être une construction et/ou réparation selon le besoin d'une agence de sécurité - Doit recevoir une norme industrielle ou militaire définie par le ministère de la Défense - En cas de réparation, cette réparation doit être 	<p>A 2</p>

Activités	Conditions	Droits et avantages
<p>d'armes</p> <p>4.22.1.1 Armes à feu</p> <p>4.22.1.2 Balles</p> <p>4.22.1.3 Systèmes de fusées y compris les systèmes de contrôles, les chariots de fusillade (shooting trolley), les porteurs de systèmes de fusées</p> <p>4.22.2 Systèmes de simulation de batailles et d'entraînements virtuels comme les systèmes didactiques de batailles virtuelles, les systèmes didactiques d'armes virtuelles et les systèmes de terrain d'entraînement d'armes personnelles et d'armes de division de système de Simulation de niveau de théâtre commun (Joint Theater Level Simulation : JTLS)</p> <p>4.22.3 Pièces spécifiques utilisées dans la construction et/ou réparation d'activités 4.22.1 et 4.22.2</p>	<p>une maintenance lourde ou une réparation nécessitant une technologie de pointe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour l'activité de catégorie 4.22.1, elle doit être conforme à la Loi sur les usines privées de fabrication d'armes et doit avoir des ressortissants thaïlandais détenant des actions totalisant pas moins de 51 pour cent du capital enregistré - Pour l'activité de catégorie 4.22.2, la conception de systèmes ou le développement de logiciels doit être propre au projet 	<p>A 1</p> <p>A 2</p>
<p>4.23 Construction et/ou réparation des équipements auxiliaires au combat comme les gilets pare-balles, les gilets antidéflagrants, les plaques ou les boucliers pare-balles ou</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Doit être une construction et/ou réparation selon le besoin d'une agence de sécurité - Doit recevoir une norme industrielle ou militaire définie par le ministère de la Défense - En cas de réparation, cette réparation doit être 	<p>A 2</p>

Activités	Conditions	Droits et avantages
antidéflagrants	une maintenance lourde ou une réparation nécessitant une technologie de pointe	

Cette annonce prend effet à compter du 14 février 2018

Annonce publiée le 8 juin 2018

(Général Prayut Chan-o-cha)

Président du Bureau du Conseil de l'Investissement